

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales



Le 9 mai 2024

TABLE DES MATIÈRES

HÔPITAUX

M^{me} Holt

L'hon. M. Fitch

M^{me} Holt

L'hon. M. Fitch

M^{me} Holt

L'hon. M. Fitch

M^{me} Holt

L'hon. M^{me} Bockus

M^{me} Holt

L'hon. M^{me} Bockus

SERVICES DE TRAITEMENT DES DÉPENDANCES

M. McKee

L'hon. S. Wilson

M. McKee

L'hon. S. Wilson

M. McKee

L'hon. S. Wilson

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

M. LePage

L'hon. G. Savoie

M. LePage

L'hon. G. Savoie

M. LePage

L'hon. G. Savoie

COLLÈGES

M. Legacy

L'hon. M. Ames

M. Legacy

L'hon. M. Turner

PAUVRETÉ

M. K. Arseneau

L'hon. M^{me} Green

M. K. Arseneau

L'hon. M. Higgs

PRIX DE L'ESSENCE

M^{me} Holt

L'hon. M. Higgs

M^{me} Holt

L'hon. M. Higgs

M^{me} Holt

PERSONNES AYANT UN HANDICAP

L'hon. M. Holland

[Traduction]

HÔPITAUX

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, je ne pense pas être la seule personne à exprimer ma frustration quant à l'état du système de soins de santé du Nouveau-Brunswick et au manque de progrès pour ce qui est de veiller à ce que tous les gens du Nouveau-Brunswick aient accès à des soins. Le plan pour les soins primaires présenté cette semaine montre, une fois de plus, que le gouvernement n'écoute pas les personnes en première ligne et qu'il ne collabore pas avec le personnel infirmier, le personnel infirmier praticien, le corps médical ainsi que les professionnels de la santé que nous devons si désespérément maintenir en poste. Le gouvernement ne s'empresse pas d'agir.

Aujourd'hui, nous avons appris la fermeture du service d'obstétrique de l'hôpital de Waterville en raison d'un manque d'anesthésiologistes. Le gouvernement doit être conscient de la pénurie d'anesthésiologistes. La question a été soulevée à la Chambre en octobre dernier et elle l'avait été auparavant par des personnes qui travaillent au sein du système. Les fermetures des services hospitaliers ont une incidence concrète sur les patients, qui doivent maintenant trouver des solutions de transport, entre autres, alors qu'ils devraient concentrer leur attention sur leur famille et sur leur santé.

Le ministre aurait-il l'obligeance d'expliquer aux gens du Haut de la Vallée les mesures qu'il a prises pour tenter d'empêcher la situation actuelle? Quelles mesures prendra-t-il par ailleurs pour que l'hôpital de Waterville ne se retrouve pas...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Le temps est écoulé, Madame la députée.

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, les gens du Haut de la Vallée ont certainement été informés que, entre le vendredi 10 mai et le lundi 13 mai, à 8 h... Les personnes enceintes devraient être au courant. Elles devraient également savoir que le personnel infirmier communiquera avec les personnes enceintes de 35 semaines ou plus afin de déterminer les étapes à suivre lorsque commencera en fait le travail de l'accouchement.

Monsieur le président, un travail considérable a été accompli ces derniers temps. Je peux attirer l'attention de la députée d'en face sur le rapport qui vient d'être publié par Horizon au sujet de certaines des réussites qui ont été réalisées. Les parlementaires d'en face semblent faire fi des réussites réalisées et veulent uniquement s'appesantir sur une ou deux questions qui ont déjà été abordées. Regardez ceci : « embauché 2 303 nouveaux employés ».

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Original]

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. Je m'excuse, mais il y a des raisons qui expliquent la peur des gens du Haut de la Vallée. Ils voient l'exemple de l'Hôpital régional de Campbellton, où la fermeture temporaire de certains services perdure depuis deux ans et demi. Les gens attendent encore la réouverture de ces services.

[Traduction]

Que pouvez-vous dire aux gens du Haut de la Vallée pour les rassurer sur le fait que, lundi, il y aura un plan en place qui permettra d'éviter dans l'avenir toute fermeture de l'unité et que nous aurons les anesthésiologistes dont le système a besoin?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Encore une fois, Monsieur le président, je souligne le communiqué de presse du Réseau de santé Horizon. Ce communiqué est la preuve qui indique que l'unité rouvrira ses portes le lundi 13 mai à 8 h. Si la députée d'en face ne veut pas croire un communiqué de presse d'Horizon, je lui suggère de communiquer avec les responsables du réseau. Moi, je crois le communiqué de presse. Je crois que le service d'obstétrique ouvrira de nouveau le 13 mai à 8 h.

Par ailleurs, le recrutement d'anesthésiologistes et de membres du corps médical dans l'ensemble du système de santé a connu un immense succès. Encore une fois, je souligne le rapport du Réseau de santé Horizon intitulé *Rapport à nos collectivités*. Il s'agit du quatrième rapport publié par Horizon. Il n'y avait pas de publication de tels rapports à l'époque où la députée d'en face était conseillère de Brian Gallant. Soulignons que, parmi les 2 303 nouveaux employés au sein d'Horizon, 150 étaient des médecins — 150 étaient des médecins. Monsieur le président, voilà une mesure concrète. Voilà une tâche menée à bien, et c'est parce que...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Le chiffre cité est loin d'être représentatif des besoins ; il est donc préoccupant de voir des gens s'en réjouir alors que moins de 10 % des personnes recrutées sont médecins de famille, les personnes dont nous avons le plus besoin dans le système. Je partage donc les préoccupations des gens du Nouveau-Brunswick quant à la façon dont le système de soins de santé est actuellement administré.

Je veux défendre les intérêts des patients et des gens du comté de Charlotte et de l'Hôpital du comté de Charlotte. Il y a deux ans, les gens de la collectivité se sont réunis et ont collecté beaucoup d'argent afin d'acheter un tomodensitomètre pour leur hôpital communautaire. La Fondation de l'Hôpital régional de Saint John a apporté sa contribution, car elle voyait les longs délais d'attente avec lesquels les patients étaient aux prises, les



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

difficultés qu'ils éprouvaient à se rendre de St. Stephen à Saint John pour subir des tests ainsi que la pression et les coûts que tout cela entraînait pour les gens du comté de Charlotte. Les fonds ont été collectés, le tomodensitomètre a été acheté, et, maintenant, la collectivité attend. Nous avons entendu dire que l'équipement était en entreposage. Le ministre expliquerait-il aux gens du comté de Charlotte la raison du retard de deux ans et leur dirait-il la date prévue de l'installation et de la mise en service de cette pièce d'équipement pour les gens de la collectivité?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je dois simplement remettre les pendules à l'heure pour la députée d'en face. Voici une définition claire et concise de l'essence même des soins de santé primaires.

Les soins de santé primaires sont une approche en matière de santé qui est axée sur la société de façon globale et vise à assurer équitablement le niveau de santé et de bien-être le plus élevé possible en mettant l'accent sur les besoins des populations [...] le plus tôt possible dans le continuum de soins, de la promotion de la santé et de la prévention des maladies au traitement, à la réadaptation et aux soins palliatifs, tout en restant le plus près possible de l'environnement quotidien des gens. [Traduction.]

Voilà la définition de l'Organisation mondiale de la Santé, Monsieur le président. Voilà sur quoi nous mettons l'accent en ce qui concerne les soins de santé primaires — les besoins des gens et des patients. Je sais que la députée peut faire le tour de la province et dire : Qu'en est-il de tel endroit ; qu'en est-il de tel autre? Monsieur le président, nous adoptons une approche provinciale en matière de collaboration au sein du système de soins de santé. Il s'agit de répondre aux besoins des patients, aux besoins...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, je pense que les gens de St. Stephen et du comté de Charlotte seront aussi frustrés par le fait que, lorsque la question est posée... Ils attendent le tomodensitomètre depuis deux ans. Ils ont investi leur argent dans celui-ci. Les patients continuent de se rendre à Saint John en voiture. Le tomodensitomètre est entreposé, en attendant d'être mis en service, et vous êtes ici à nous faire la leçon sur la définition des soins primaires. Je pense que les gens de St. Stephen et du comté de Charlotte méritent de savoir quand cette pièce d'équipement sera installée et mise en service pour leur collectivité.

L'hon. M^{me} Bockus (Sainte-Croix, ministre responsable des Aînés, PC) : Merci, Monsieur le président. J'aimerais répondre à la question. Je suis en constante communication avec le président de la fondation de l'Hôpital du comté de Charlotte au sujet de l'installation du tomodensitomètre. Certes, l'argent a été collecté il y a deux ans, mais l'équipement est très, très lourd. Nous avons dû réaménager la salle de l'Hôpital du comté de Charlotte pour la rendre conforme aux exigences afin que cet équipement puisse être installé.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Il y a eu quelques retards. L'appareil devait être installé à la fin du mois d'avril, au plus tard. Je ne connais pas la cause des retards. Je me renseignerai certainement. Il y a des retards, mais les délais quant à l'installation de l'équipement sont toujours respectés. Oui, il serait formidable que les gens n'aient plus à se déplacer jusqu'à Saint John ou Fredericton pour passer un examen de tomodensitométrie. Merci.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, je remercie la députée d'en face d'avoir fourni des renseignements, mais ce qu'elle a dit me laisse perplexe. Elle a dit qu'il y avait des retards, mais que les délais étaient respectés. Elle ne sait pas quelle est la raison des retards. L'installation était censée se faire en avril. J'espère que vous pourrez fournir des renseignements plus précis aux gens de votre collectivité. Quand pouvons-nous espérer que la salle sera prête et que le tomodensitomètre sera installé?

L'hon. M^{me} Bockus (Sainte-Croix, ministre responsable des Aînés, PC) : Merci, Monsieur le président. Je ne sais pas exactement quand le tomodensitomètre sera installé. Il était censé être installé à la fin du mois d'avril. Par ailleurs, on m'a indiqué qu'il y avait un autre retard et qu'il pourrait être installé au cours de l'été. Lorsque j'aurai vraiment les renseignements à ce sujet, je les communiquerai certainement aux gens du comté de Charlotte. Merci.

SERVICES DE TRAITEMENT DES DÉPENDANCES

M. McKee (Moncton-Centre, L) : Merci, Monsieur le président. Nous avons appris cette semaine que le gouvernement avait mis en suspens les travaux en vue de la présentation de sa prétendue loi sur l'intervention humanitaire. Ce qu'il nous faut, c'est un engagement de la part du gouvernement actuel quant à l'abandon complet d'une telle mesure législative. Elle a été perçue comme une tentative cynique de nettoyer les rues sans se pencher sur les déterminants sociaux sous-jacents de la santé.

Forcer les gens à suivre un traitement a été décrit comme une violation des droits fondamentaux de la personne et ne s'est pas révélé efficace selon les données et les recherches. En fait, les chercheurs et les experts nous ont dit que cela pouvait aggraver la situation. Après un traitement involontaire, les risques de surdose et de décès augmentent. Il s'agit d'une solution très dangereuse à un problème complexe. Monsieur le président, la ministre est-elle prête à admettre qu'elle s'est trompée en présentant une telle approche et s'engagera-t-elle à abandonner une idée pareille une fois pour toutes? Merci, Monsieur le président.

L'hon. S. Wilson (Moncton-Sud-Ouest, ministre responsable de l'Égalité des femmes ; ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances, PC) : Je vous remercie de la question. Je tiens à rappeler à la Chambre que nous parlons des personnes les plus vulnérables de la société. Nous avons déjà perdu plusieurs personnes et nous ne voulons pas que cela continue. Perdre une personne, c'est déjà une perte de trop. Nous sommes déterminés à aller de l'avant avec l'approche prévue. Oui, nous avons mis les

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

travaux en suspens pour l'instant, mais c'est parce que nous voulions examiner de plus près ce qui se fait ailleurs et voir ce qui a bien fonctionné afin de pouvoir mettre en oeuvre ces mesures. On a obtenu ailleurs de bons résultats en ce qui concerne les personnes aux prises avec de graves troubles de toxicomanie, et nous voulons contribuer à la solution. Nous voulons nous assurer de présenter la bonne mesure. Nous avons pris un engagement à cet égard.

Je reçois de nombreux courriels. Beaucoup de personnes attendent la mesure législative avec impatience, car elles ne savent pas comment s'y prendre avec certains de leurs proches. Je rappelle à tout le monde que les personnes touchées sont les enfants d'une autre personne et...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Madame la ministre.

M. McKee (Moncton-Centre, L) : Monsieur le président, des chercheurs et des experts nous ont dit que la mesure législative n'était pas la bonne solution. Je me demande si le gouvernement les a consultés. Les chercheurs et les experts nous disent qu'une telle mesure entraîne des risques de surdose et de décès. Nous avons besoin d'un gouvernement qui se préoccupe des besoins des gens du Nouveau-Brunswick, au lieu d'un gouvernement qui cause le chaos au quotidien. À l'heure actuelle, il y a des personnes qui veulent avoir accès à un traitement, mais qui ne peuvent pas y avoir accès. On leur refuse le traitement. On recourt à la force alors que l'on devrait procéder avec soins.

Cette semaine, l'Association des psychiatres du Nouveau-Brunswick s'est prononcée contre une idée pareille. Elle a dit qu'une intervention du genre n'était pas compatible avec l'éthique médicale. Elle a indiqué qu'il fallait améliorer l'accès aux soins volontaires en matière de santé mentale et de traitement des dépendances au sein des collectivités locales. Nous devons également accroître les services de santé mentale et de traitement des dépendances dans les prisons et mettre en place un tribunal de la santé mentale à l'échelle provinciale. La ministre abandonnera-t-elle son idée imprudente et s'attaquera-t-elle à la racine du problème?

L'hon. S. Wilson (Moncton-Sud-Ouest, ministre responsable de l'Égalité des femmes ; ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances, PC) : Eh bien, merci, Monsieur le président. Pour nous, il n'est pas envisageable de faire fi de ces questions. Les gens de l'opposition ne se soucient peut-être pas des personnes qui souffrent dans les rues. Eh bien, savez-vous quoi? Moi, je me soucie des personnes qui souffrent. De ce côté-ci de la Chambre, les gens s'en soucient. Nous nous pencherons sur la situation. Nous ne voulons pas commettre les erreurs qui ont été faites ailleurs. Nous ne voulons pas prendre des mesures qui ne s'harmonisent pas avec l'objectif visé. Nous voulons nous assurer que la mesure législative est bien élaborée. Oui, nous parlerons aux professionnels. Nous écouterons tous les gens qui veulent proposer des solutions, mais je n'ai pas entendu une seule solution de la part des parlementaires d'en face.

Questions orales

M. McKee (Moncton-Centre, L) : Monsieur le président, nous devons améliorer l'accès au traitement volontaire. Il nous faut un gouvernement qui s'attaque aux causes profondes de l'itinérance, de la toxicomanie et des troubles de santé mentale, au lieu d'un gouvernement qui veut évacuer les gens de la rue sans aucun plan — aucun plan — de soutien social après leur libération ni de réintégration dans la société. Nous devons mettre l'accent sur des programmes pour aider les personnes touchées à s'en sortir, et éviter de les admettre de force dans des établissements de traitement. Nous devons offrir un accès rapide au logement pour les sans-abri et les personnes ayant un trouble de toxicomanie. Nous devons mettre en oeuvre des politiques visant à lutter contre la pauvreté et les inégalités de revenus. Nous devons élaborer des programmes qui permettent aux personnes de retrouver leur estime de soi et de reprendre un rôle actif au sein de leur collectivité. Monsieur le président, voilà ce que serait une approche humanitaire. La ministre abandonnera-t-elle son idée malavisée et adoptera-t-elle vraiment une approche humanitaire en matière de soins?

L'hon. S. Wilson (Moncton-Sud-Ouest, ministre responsable de l'Égalité des femmes ; ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances, PC) : Merci, Monsieur le président. Il est certain que nous avons des agents d'intervention qui travaillent sur le terrain auprès des personnes sans-abri et souffrant de troubles de toxicomanie. Environ 85 % d'entre elles sont dans la situation actuelle en raison de traumatismes subis durant l'enfance et de diverses situations qu'elles ont vécues. Elles n'ont pas eu de vie normale contrairement à la plupart des gens. Nous voulons les aider et leur fournir les services dont elles ont besoin. Lorsque des personnes deviennent un danger pour elles-mêmes ou pour autrui, il incombe au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour répondre aux besoins. Pour y parvenir, nous devons mettre en place les services adéquats. Nous mettrons en place les traitements qu'il faut. Voilà l'une des raisons pour lesquelles nous avons mis en suspens les travaux liés au dépôt de la mesure législative. Nous voulions nous assurer que les systèmes de soutien étaient disponibles à chaque étape du rétablissement, et c'est ce que nous ferons.

[Original]

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

M. LePage (Restigouche-Ouest, L) : Merci, Monsieur le président. Dans le budget de 2024-2025, j'ai remarqué deux entrées comptables par rapport aux dépenses attribuées au Fonds pour les changements climatiques.

On voit le traditionnel investissement prévu de 47 millions de dollars pour renflouer les coffres des autres ministères et des corporations et pour contrer certains effets des changements climatiques, quoique, l'année dernière, plus de 56 millions de dollars aient été dépensés.

Cependant, quelle surprise d'apprendre qu'un autre montant de 18 millions est disponible cette année pour le Fonds pour les changements climatiques, sous forme de subventions

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

pour les grandes entreprises. Le ministre de l'Environnement et du Changement climatique peut-il expliquer le raisonnement derrière cette dépense de 18 millions de dollars pour les grandes entreprises?

[Traduction]

L'hon. G. Savoie (Saint John-Est, ministre des Gouvernements locaux ; ministre responsable de la Francophonie, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je suis reconnaissant de la question. Je veux m'assurer de bien comprendre la question du député d'en face. Parle-t-il du système de tarification basé sur le rendement? Est-ce bien à cela qu'il fait allusion? Je veux simplement m'assurer de bien comprendre.

En gros, ce que nous cherchons ici à accomplir... Les grandes sociétés, de leur propre chef, n'investiront pas nécessairement dans les mesures d'adaptation aux changements climatiques ou dans l'atténuation des effets de ceux-ci. Au titre du programme, nous faisons donc en sorte qu'il y ait des fonds mis de côté — des fonds que les sociétés sont obligées de mettre de côté, en fonction de leur rendement —, ce qui les incite à investir dans de l'équipement ou dans le système. En fin de compte, elles recouvrent ce qu'elles ont dû déboursier et sont encouragées à investir davantage.

Nous cherchons à réduire les émissions globales des grands émetteurs industriels. Au titre du programme, nous faisons en sorte que les chiffres continuent de baisser. Si ma mémoire est bonne, je crois que nous voulons les réduire pour qu'elles passent à 18 %.

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. LePage (Restigouche-Ouest, L) : Merci, Monsieur le président. Pendant l'étude des prévisions budgétaires, nous avons également entendu que 18 millions de dollars avaient été recueillis l'année dernière au titre du Fonds pour les changements climatiques et qu'ils seraient distribués cette année. Dans le budget de cette année, sous la rubrique des recettes diverses, nous voyons que 19,2 millions de dollars de plus seront recueillis. Le ministre de l'Environnement peut-il expliquer comment le gouvernement perçoit cet argent et auprès de qui il le perçoit?

L'hon. G. Savoie (Saint John-Est, ministre des Gouvernements locaux ; ministre responsable de la Francophonie, PC) : Merci, Monsieur le président. Le Fonds pour les changements climatiques sert à appuyer les initiatives de lutte contre les changements climatiques au Nouveau-Brunswick. Ces initiatives permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre, ce qui est semblable à ce que je viens de dire au sujet du système de tarification basé sur le rendement. Elles renforcent la résilience aux effets des changements climatiques et permettent aux gens d'être mieux renseignés au sujet des changements climatiques dans la province. Le fonds a permis au gouvernement provincial de mener à bien diverses initiatives, et celui-ci a notamment lancé le programme provincial de remise pour les véhicules électriques et fait fond sur les capacités de rechargement de véhicules

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

électriques un peu partout dans la province. Nous avons également consacré des fonds aux programmes d'efficacité énergétique tels que le Programme éconergétique amélioré d'Énergie NB, nous avons établi des programmes sur les changements climatiques dans le système scolaire et nous avons fourni des occasions de développer le secteur des technologies propres en accordant des fonds à la Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick. Merci, Monsieur le président.

M. LePage (Restigouche-Ouest, L) : Monsieur le président, merci beaucoup, mais le ministre vient de fournir des explications sur les 47 millions de dollars et non sur les 18 millions. Nous cherchons à savoir comment les 18 millions de dollars du Fonds pour les changements climatiques seront répartis. Qui est admissible? Quels sont les critères? Quels sont les objectifs de réduction des GES? Quelle est la date limite de présentation des demandes? Qui sélectionnera les projets retenus? Comment le ministre peut-il justifier l'octroi de 18 millions de dollars à de grandes industries alors que notre secteur des affaires et surtout les gens du Nouveau-Brunswick sont les plus touchés par les effets néfastes des changements climatiques?

L'hon. G. Savoie (Saint John-Est, ministre des Gouvernements locaux ; ministre responsable de la Francophonie, PC) : Merci, Monsieur le président. Je ne sais pas si je pourrai répondre à toutes les questions dans les 11 minutes et 37 secondes qu'il nous reste. Je pense que la meilleure chose à faire... Pour être juste envers le député d'en face et compte tenu du niveau de détail qu'il recherche dans cette question à elle seule, qui en contenait environ 17, je prendrai le tout en note. Je ferai rapport au député afin de m'assurer de pouvoir lui fournir directement les réponses.

En fin de compte, je pense qu'il est important de souligner, pour ce qui est du volet Environnement du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux, le travail effectué quotidiennement par le personnel du ministère pour trouver un équilibre entre la protection de notre environnement et la mise en oeuvre des mesures qui s'imposent pour que nous veillions à servir au mieux les intérêts de la province et à protéger sa population. Monsieur le président, je crois que les employés du ministère font chaque jour tout leur possible pour que les résultats et les objectifs soient atteints. Grâce aux politiques que nous avons mises en oeuvre, nous veillerons à...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

COLLÈGES

M. Legacy (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Merci, Monsieur le président. Je me demande si le ministre des Transports et de l'Infrastructure pourrait nous fournir des renseignements quant à la date prévue du lancement de la demande de propositions pour les travaux de dessin et de conception du nouveau collège de Bathurst. En d'autres termes, quand pouvons-nous espérer voir le lancement de la demande de propositions concernant les travaux de dessin et de conception?



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Ames (Carleton-York, ministre des Transports et de l'Infrastructure, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je prendrai note de la question du député et je lui fournirai des renseignements détaillés. Merci.

M. Legacy (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Je suis reconnaissant de la réponse, Monsieur le président. L'annonce a été faite le 20 décembre. En fait, elle a coïncidé avec mon anniversaire l'année dernière. Il y a donc cinq mois que l'annonce sur les travaux de dessin et de conception a été faite. Nous n'avons toujours pas de date pour la réalisation de ces travaux. Je vais poser une question au ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail.

La ministre du Tourisme a essentiellement mis le MTI à l'écart pour ce qui est de la réalisation de son projet de musée. Étant donné que nous attendons encore depuis cinq mois la réalisation des travaux de conception, le ministre envisage-t-il de procéder de la même manière dans son ministère?

L'hon. M. Turner (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail ; ministre responsable de l'Immigration ; ministre responsable d'Opportunités NB ; ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Merci de la question. Non, le ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail est très, très satisfait des relations avec le MTI et tous les autres ministères avec lesquels nous travaillons.

Je suis allé à Bathurst. Je me suis rendu sur le site, je me suis rendu à l'école et je l'ai visitée. Je pense vraiment qu'il est remarquable de voir les progrès réalisés. L'école espérait lancer un projet qui permettrait d'augmenter le nombre de logements pour les étudiants. Malheureusement, la municipalité a tourné le dos au projet. Nous travaillons ensemble à la question du logement.

Nous voulons également faire en sorte que les travaux de construction progressent aussi efficacement que possible. En même temps, il y a beaucoup de travail à faire. Nous sommes reconnaissants au MTI de son travail. Je ne comprends pas que l'on puisse le sous-estimer. De tels projets ne se concrétisent pas du jour au lendemain. Il faut beaucoup de travail, de recherches et d'ingénieurs pour que nous nous assurions de bien faire les choses. Le marché est en pleine croissance. Beaucoup d'excellents étudiants en provenance d'autres pays viennent dans la région pour obtenir une formation et apprendre...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

[Original]

PAUVRETÉ

M. K. Arseneau (Kent-Nord, V) : Monsieur le président, des données récentes du Saint John Human Development Council démontrent que la pauvreté est en hausse au Nouveau-



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Brunswick. En effet, 18,7 % des enfants vivaient dans la pauvreté en 2021, alors qu'il s'agissait de 16,6 % en 2020.

Selon le Centre canadien de politiques alternatives, la pauvreté coûte au Nouveau-Brunswick jusqu'à 1 milliard de dollars par année en perte de produit intérieur brut. L'un des moyens les plus efficaces d'éliminer la grande pauvreté est d'instaurer un revenu minimum garanti. Une proposition a été faite pour un projet pilote de revenu minimum garanti à l'Île-du-Prince-Édouard, dans le cadre duquel le gouvernement fédéral couvrirait 75 % des coûts. Le Nouveau-Brunswick bénéficierait grandement d'un programme semblable.

Ma question est pour le premier ministre : Se joindra-t-il à moi pour demander aux Libéraux du gouvernement Trudeau de financer un projet pilote de revenu minimum garanti ici au Nouveau-Brunswick?

[Traduction]

L'hon. M^{me} Green (Fredericton-Nord, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale ; ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je suis très contente que le député d'en face parle de la pauvreté au Nouveau-Brunswick et du travail qu'accomplit le gouvernement actuel pour lutter contre la pauvreté aux quatre coins du Nouveau-Brunswick, et pas seulement dans la région de Saint John. Le gouvernement a augmenté de façon considérable le salaire minimum. Nous avons augmenté de 50 % la prestation pour personnes âgées à faible revenu. Nous avons augmenté de 200 \$ par mois nos taux d'aide sociale. Nous avons accompli un travail considérable pour lutter contre la pauvreté au Nouveau-Brunswick.

Monsieur le président, je conviens qu'il reste encore beaucoup plus de travail à faire, et le gouvernement est prêt à le faire. Tous les ministères travaillent ensemble à examiner les questions d'abordabilité pour les gens du Nouveau-Brunswick. Nous travaillons à trouver des solutions en matière de logement pour les gens du Nouveau-Brunswick. Nous sommes conscients qu'il y a des gens du Nouveau-Brunswick qui éprouvent des difficultés, mais le gouvernement est prêt à aider les gens du Nouveau-Brunswick.

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci.

M. K. Arseneau (Kent-Nord, V) : Le tout ne suffit pas, car 18,7 % des enfants vivent encore dans la pauvreté. Il y a une solution, mais il est dommage de constater que ni les Conservateurs ni les Libéraux ne se joignent à nous pour réclamer un revenu de subsistance garanti pour le Nouveau-Brunswick. Ils ne souhaitent pas vraiment aider les personnes les plus vulnérables et améliorer le bien commun. Nous avons déjà des formes de revenu garanti qui se sont révélées efficaces, comme l'Allocation canadienne pour enfants, la Pension de la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti.



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Des données présentées par l'économiste Herb Emery de UNB montrent les immenses avantages qu'aurait un revenu de subsistance garanti ciblé.

Il ferait passer de 10 % à 2 % les taux de pauvreté, éliminerait la pauvreté extrême et aurait une incidence minime sur l'offre de main-d'oeuvre. Alors pourquoi le premier ministre ne se joint-il pas à moi pour demander aux Libéraux de M. Trudeau de financer un projet pilote sur le revenu de subsistance garanti ici au Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Merci de la question. Je dirais au député que, à mon avis, l'équilibre consiste à essayer de trouver le bon processus afin que nous puissions aider les gens qui en ont le plus besoin et trouver des moyens de permettre aux gens d'intégrer le marché du travail, que ce soit par la formation ou simplement par le counselling et l'accompagnement professionnel. Il s'agit de trouver des programmes d'éducation efficaces, qui permettent de cerner les points forts des gens et de les mettre à profit.

À l'époque de la pandémie de COVID-19 et de la PCU, nous avons constaté, je pense, que de nombreuses personnes restaient chez elles sans travailler, ce qui a exercé une énorme pression sur le système. Nous devons donc trouver un équilibre entre l'aide aux personnes qui en ont le plus besoin et l'aide à celles qui peuvent se débrouiller toutes seules pour intégrer le marché du travail. Nous devons faire tout cela d'une façon significative qui leur est utile et qui nous permet en même temps de renforcer notre capacité à réussir en tant que province et à travailler ensemble. Je pense qu'il s'agit d'un exercice d'équilibre et que nous devons trouver un moyen d'aller de l'avant. Lorsque nous discutons avec différentes personnes, nous apprenons qu'il y a dans notre province plus de travailleurs dans le système que par le passé, mais que la demande est également plus forte que par le passé. Nous devons donc trouver des moyens d'aider les gens à entrer sur le marché du travail et d'aider ceux qui ne sont pas en mesure d'y entrer à...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le premier ministre.

PRIX DE L'ESSENCE

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. Pendant que des ministres voyagent en première classe et séjournent dans des hôtels prestigieux, les gens du Nouveau-Brunswick ont de la difficulté à payer leur loyer, à payer leur prêt hypothécaire et à faire le plein. Il est impossible de faire confiance au gouvernement actuel parce que ce qu'il dit ne correspond pas à ce qu'il fait. Voici un exemple.

Il y a quelques mois, le premier ministre s'est plaint de la formule de la CESP qui fait que l'essence coûte plus cher aux gens du Nouveau-Brunswick. Il a appuyé une révision de la formule et a même envisagé de modifier les règlements. La CESP a examiné la formule et a décidé qu'elle devait être maintenue, ce qui fait que les gens du Nouveau-Brunswick



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

continuent de payer 3 ¢ de plus le litre d'essence. Le premier ministre s'est dit content de la décision. Il est content que l'essence coûte plus cher aux gens du Nouveau-Brunswick alors que le coût devrait être imposé aux raffineries. Le premier ministre souhaite-t-il actuellement que l'essence coûte 3 ¢ de plus aux gens du Nouveau-Brunswick, ou ordonnera-t-il à la CESP de cesser d'imposer les coûts aux gens du Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, la chef de l'opposition ne reconnaît pas que notre marché est réglementé et que toutes les provinces de l'Atlantique — la Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve et l'Île-du-Prince-Édouard — ont un marché réglementé et ont en fait vu elles aussi une augmentation relative à la taxe liée à la Norme sur les combustibles propres. Les gens de l'opposition ne reconnaissent pas non plus que les 3 ¢ que nous payons actuellement doivent être comparés aux 5 ¢ et plus que l'ont paie en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve. C'est aussi le cas à l'Île-du-Prince-Édouard — nous ne connaissons pas précisément le taux qui y est en vigueur, car il s'agit d'un taux combiné.

Monsieur le président, il est enfin temps que la chef de l'opposition reconnaisse qu'un marché réglementé exige une formule qui tient compte de la Norme sur les combustibles propres, laquelle découle de la réglementation fédérale. Il faut le dire franchement. Les coûts imposés à notre province par le gouvernement Trudeau sont immenses, et il ne s'agit là que d'un exemple de plus. Si nous nous débarrassons de l'exigence et de la taxe sur le carbone... Je présenterai une motion demain, Monsieur le président, et je m'attends à un soutien de la part des Libéraux.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, le premier ministre parle du marché réglementé qu'il a lui-même envisagé de changer. Vous avez rejeté la faute sur le marché réglementé, puis vous avez parlé de la possibilité d'y apporter des changements, mais maintenant vous dites : Non, je ne ferai rien à ce sujet ; nous continuerons à laisser les gens du Nouveau-Brunswick payer plus cher. Vous comparez notre province à la Nouvelle-Écosse? C'est un peu fort. En Nouvelle-Écosse, la façon de procéder est tout à fait différente de la nôtre. Dans cette province, tous les fonds nécessaires sont consacrés au système de santé, et l'on y consacre beaucoup plus de fonds par personne à la santé des gens. Le système d'éducation est mieux financé et n'est pas aux prises avec les pénuries de personnel que notre province connaît. Si vous voulez vous comparer à la Nouvelle-Écosse et comparer son prix de l'essence à celui de votre province, allez-y, mais j'aimerais que nous suivions certains autres exemples de cette province.

Le premier ministre dira-t-il aujourd'hui qu'il est favorable à ce que les gens du Nouveau-Brunswick paient l'essence 3 ¢ de plus et qu'il choisit de ne pas leur accorder un allègement à cet égard?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, voilà qui est très intéressant. Une fois



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

de plus, nous voyons la seule solution qu'a la chef de l'opposition ou, en fait, qu'ont l'ensemble des parlementaires du côté de l'opposition : Il suffit de dépenser plus d'argent, et tout ira mieux. Je suggère de comparer directement nos statistiques de santé à celles de la Nouvelle-Écosse. Comparez notre nombre réel de fournisseurs de services et le nombre réel de patients sur les listes d'attente. Regardez les résultats obtenus dans la province. Regardez le nouveau recrutement qui se fait dans la province. Regardez les opérations de la hanche et du genou qui sont pratiquées dans la province. Regardez les opérations de la cataracte. Monsieur le président, regardez ce qui se passe au-delà de l'argent dépensé.

Je sais que c'est difficile. Il est très difficile pour les parlementaires de l'autre côté de regarder les résultats concrets, car la seule chose que l'on comprend, c'est la somme d'argent qui peut être dépensé.

Il en va de même dans le domaine de l'éducation et certainement dans le cas dont il est maintenant question. Nous avons demandé un examen de la réglementation pour comprendre s'il y avait, oui ou non, un avantage. Eh bien, si le gouvernement fédéral continue d'imposer plus de taxes à la province, la solution pourrait être assez évidente, Monsieur le président.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, il est très clair que le premier ministre n'hésite pas à demander aux gens du Nouveau-Brunswick de payer plus cher. Nous sommes prêts à leur accorder un allègement, mais il refuse. Je pense qu'il doit l'admettre, car les 3 ¢ pourraient être éliminés aujourd'hui. Il a le pouvoir de le faire. Il choisit de ne pas le faire et devrait en assumer la responsabilité, car les gens du Nouveau-Brunswick sont de plus en plus frustrés par un gouvernement qui tient de beaux discours, mais auquel on ne peut pas faire confiance parce que ses paroles ne correspondent pas à ses actes. Je vous en donnerai un autre exemple. D'une part, il y a un engagement non respecté en ce qui concerne les programmes de repas en milieu scolaire, et d'autre part, il y a des promesses qui ne se concrétisent jamais au sujet de cliniques de soins de santé.

PERSONNES AYANT UN HANDICAP

Nous avons maintenant pris des mesures pour soutenir en milieu de travail les droits des personnes ayant un handicap. Il y a deux ans, la Chambre a adopté la *Loi modifiant la Loi sur les normes d'emploi* afin que les personnes ayant un handicap puissent être rémunérées de façon équitable et intégrale pour leur travail. La loi n'a pas encore été proclamée et les personnes ayant un handicap continuent d'être traitées de façon injuste. Le premier ministre expliquerait-il pourquoi il n'a pas tenu parole ni respecté la volonté de la Chambre?

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie ; ministre des Affaires autochtones, PC) : Monsieur le président, merci beaucoup de me donner l'occasion de prendre la parole et de répondre à la question. Lorsque la chef

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

de l'opposition prend la parole pour demander si le premier ministre éliminera les 3 ¢, de quoi veut-elle parler? Veut-elle parler de l'élimination de la norme sur les combustibles ou du fait de permettre que l'argent soit capté et retenu dans la chaîne d'approvisionnement, de sorte que des petites entreprises — plus de 100 petites entreprises — au Nouveau-Brunswick en subissent les effets et que les coûts ne puissent être compensés autrement, ce qui compromettra gravement la capacité de petites entreprises du Nouveau-Brunswick de faire des affaires et poussera peut-être certaines d'entre elles à fermer leurs portes? Est-ce là votre plan économique? Est-ce le plan économique de la députée d'en face?

Je sais qu'elle vient d'une région où les gens sont beaucoup plus instruits et raffinés que ceux des régions rurales du Nouveau-Brunswick. Toutefois, je vais vous dire ceci : Tous les gens du Nouveau-Brunswick ainsi que les parlementaires de ce côté-ci de la Chambre s'inquiètent de la situation des petites entreprises. Des observations désinvoltes du genre, faites sans égard aux conséquences imprévues, pourraient avoir de graves effets si jamais la députée était au pouvoir. Cela signifie qu'elle n'est pas prête.

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.

